Image not found or type unknown

vente d'un bien immobilier en commun avant divorce amiable

Par **wilbrode**, le **03/01/2019** à **09:07**

Bonjour,

L'épouse peut-elle donner sa part, à son époux, sur la vente d'un bien immobilier en commun avant divorce à l'amiable.
Sachant que: il reste une grande partie des mensualités à rembourser; un dossier de surendettement a été déposé et validé à la Banque de France; les remboursements du prêt sont suspendus jusqu'en 2020; les époux vivent séparè depuis plusieurs mois, et seul l'époux paie toutes les charges de la maison.
Comment procéder sans trop de frais.
Merçi de votre réponse.
Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés